



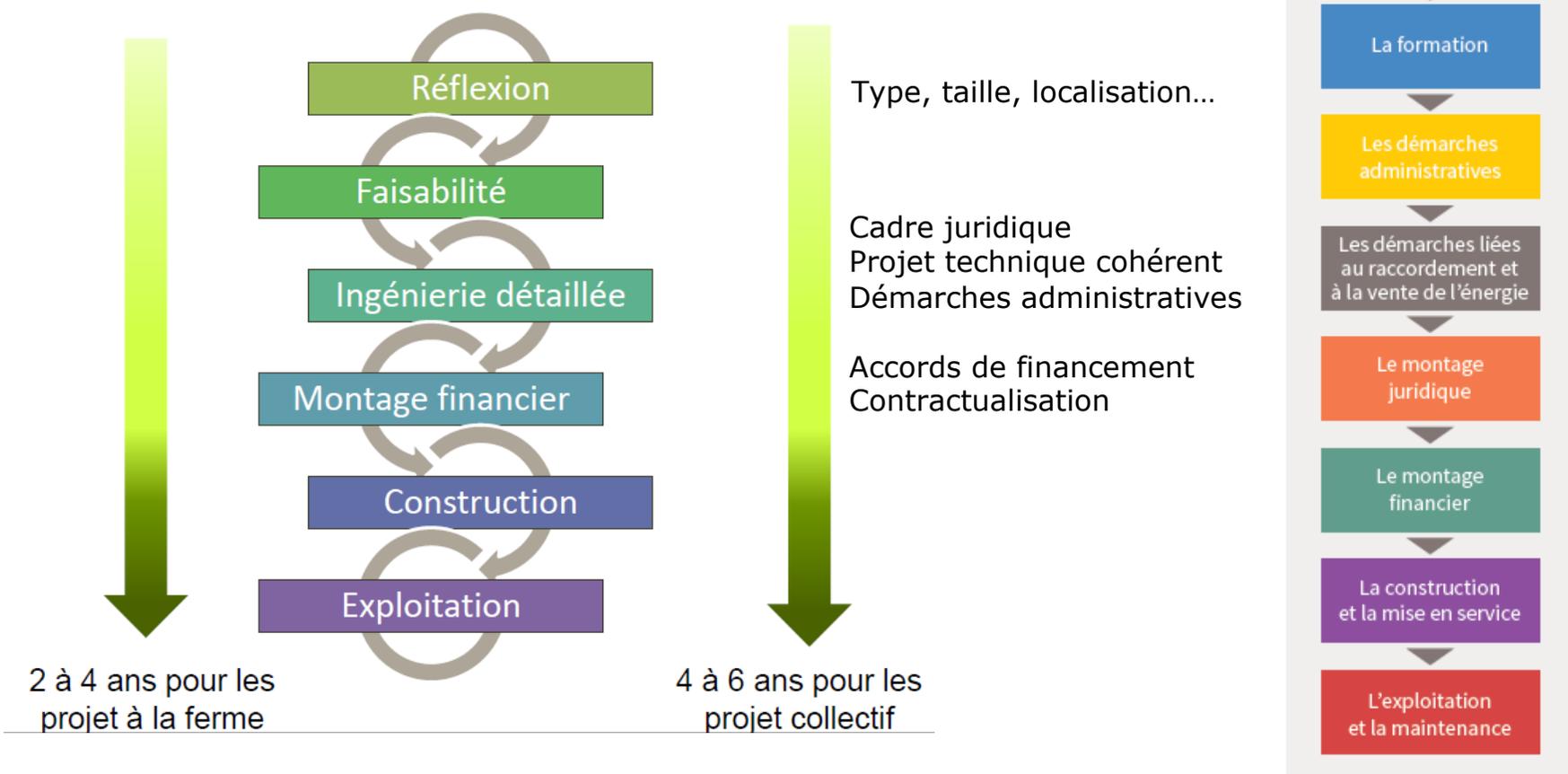
L'heure des porteurs de projet

Nantes (44)
24 et 25 janvier 2024



Les étapes d'un projet ?

Etapes d'un projet de méthanisation



L'étude de faisabilité



- Une approche globale du projet
 - Se poser les bonnes questions / ses objectifs
 - Avoir un avis indépendant du constructeur
 - Atouts et contraintes de son gisement d'intrants
 - Solidité du business plan
 - Quelle gestion agronomique du digestat ?
 - Comment faciliter l'acceptabilité sociale du projet ?



Les dossiers administratifs

Une contrainte mais aussi un enjeu de cohérence et de réussite du projet

- Permis de construire
- Demande de raccordement
- Dossiers Installations Classées
 - Déclaration
 - Enregistrement
- Agrément sanitaire

- Identifier les bons interlocuteurs
- Anticiper les contraintes réglementaires
- Se projeter dans l'avenir
- Faire connaître son projet

Les aides ?

Aides aux études ADEME



ETUDE DE FAISABILITE

- Etude de faisabilité
- Etude de raccordement type 1

Durée 3-6 mois

Montant maximum 70% du coût

Versement 100% aide à la fin

Guide à la rédaction de demande d'aide :
<https://librairie.ademe.fr/dechets-economie-circulaire/5220-etude-de-faisabilite-d-une-unite-de-methanisation.html>

ACCOMPAGNEMENT AU DEVELOPPEMENT

- AMO avant construction
- Etude de raccordement type 2
- Concertation, communication
- Etudes agronomiques, juridiques, financement

Durée 24 mois minimum

Montant 70% de 100 000€ max

Versement 70% versé au début sur devis validés, puis solde sur justificatif final des dépenses

<https://librairie.ademe.fr/dechets-economie-circulaire/5222-assistance-a-maitrise-d-ouvrage-amo-d-une-unite-de-methanisation.html>



Une seule demande d'aide par projet (regrouper les études)



Projets avec biodéchets
Projets collectifs agricoles



Prestataires d'études **indépendants et qualifiés** Qualiméthra (exemple: BE au capital du projet = non éligible)



**UNE BOUSSELE
POUR MON PROJET**



- Rendez-vous gratuit pour faire le point sur votre projet (dimensionnement, démarches réglementaires, dialogue territorial, etc)
- Vous orienter dans la demande d'aides

Le raccordement



L'heure des porteurs de projet

Nantes (44)
24 et 25 janvier 2024

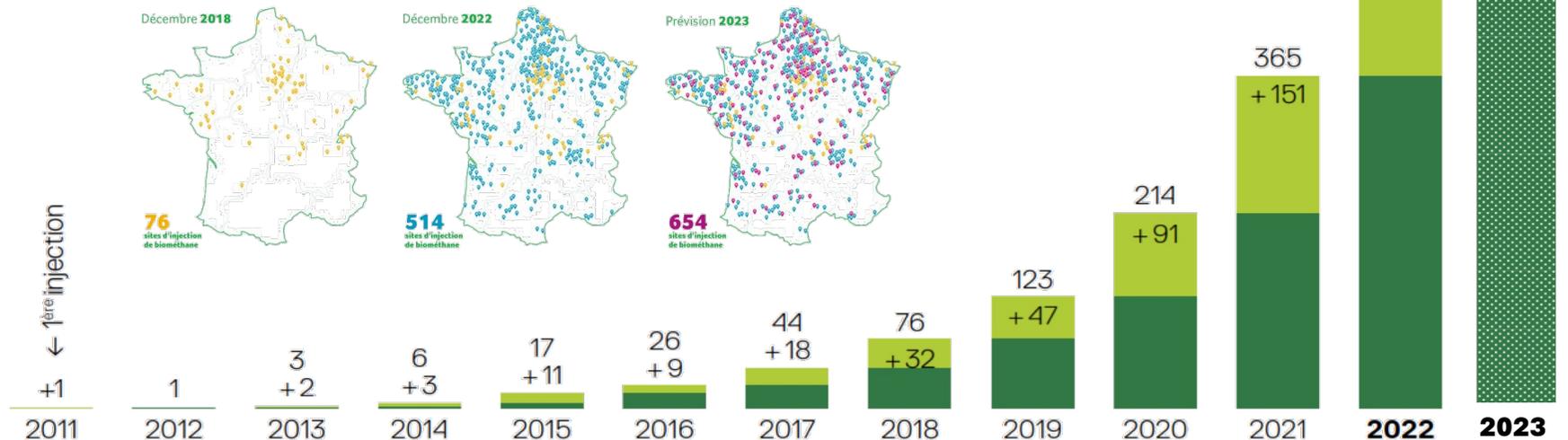


En France, la dynamique gaz vert se poursuit



X 8 en 5 ans !

10 TWh atteints en 2023 !



Notamment grâce à l'apport de nos régions !

139 sites d'injection biométhane sur les réseaux au 31/12/2023

1,9 TWh de capacité installée

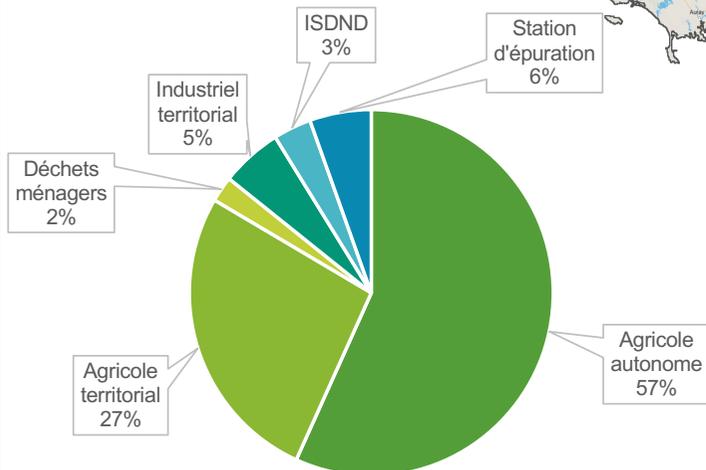
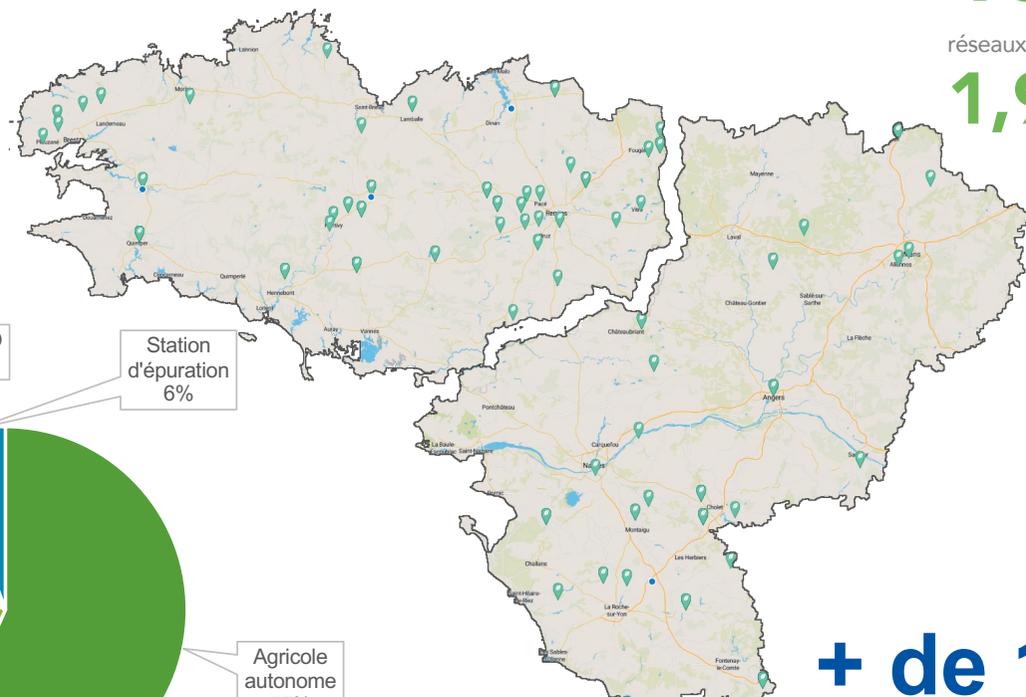
284 projets actifs en cours de dev. au 31/12/2023

4,3 TWh par an

Objectif **7,5** TWh injection de gaz produit par méthanisation en **2030** (régionalisation obj. 44 TWh)

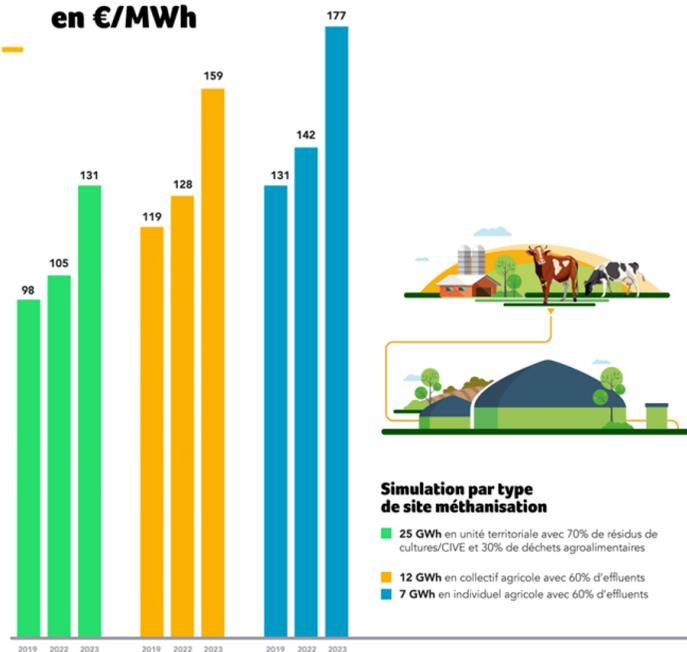
+ de 15 %

du biométhane produit en France provient de Bretagne et des Pays de la Loire !



De nouvelles opportunités de développement grâce aux tarifs 2023

Prix de rachat en €/MWh



COMMUNIQUE DE PRESSE

15 JUIN 2023

Biométhane : nouvel engagement fort de l'état dans le soutien aux projets

Afin de continuer à renforcer la souveraineté énergétique, l'état s'engage à nouveau pour le développement de l'injection de biométhane avec une revalorisation des tarifs d'achat. Le ministère de la transition énergétique a publié un nouvel arrêté tarifaire le 13 juin, pour les porteurs de projets, faisant suite à des mesures fortes prises en septembre 2022. Les acteurs de la filière biométhane dans les Pays de la Loire se félicitent de ces nouvelles mesures réglementaires qui vont accélérer la dynamique des nouveaux projets de biométhane et consolider les projets en développement.

Pour soutenir le développement de la filière biométhane, les pouvoirs publics ont instauré en 2011 un tarif d'achat du biométhane injecté dans les réseaux de gaz. Grâce à ce dispositif, un producteur est assuré de vendre, à un fournisseur de gaz, le biométhane produit par son installation à un tarif garanti et pour une durée de 15 ans.

Depuis 2021, les projets ont subi des hausses sur les investissements et les charges, dans le contexte inflationniste général. Une revalorisation des tarifs biométhane en septembre 2022 avait été une première réponse immédiate à cette problématique, le nouvel arrêté tarifaire du 13 juin 2023 va plus loin dans le soutien aux projets grâce à une meilleure indexation sur les coûts d'énergie (électricité), et permet aussi, à nouveau, d'accéder aux aides de l'Ademe, agence de la transition écologique, sans décote tarifaire. Avec une augmentation moyenne de + 18 % en juin 2023, l'état français confirme ainsi son soutien au biométhane et à la décarbonation du gaz par la valorisation des déchets.

La réglementation évolue pour faciliter l'accès aux réseaux gaziers



Raccordements aux réseaux : un accès simplifié.



Réfaction : Passage de 40 à 60% du taux de réfaction

Effectif pour les projets ayant signé leurs contrats de raccordements après le 12/03/2022



Mutualisation : le droit à l'injection à ouvert la possibilité de mutualiser le cout des canalisations bénéficiant à plusieurs projets

+ de 10 raccordements mutualisés pour environ 30 projets sont actuellement concernés en Bretagne et Pays de la Loire

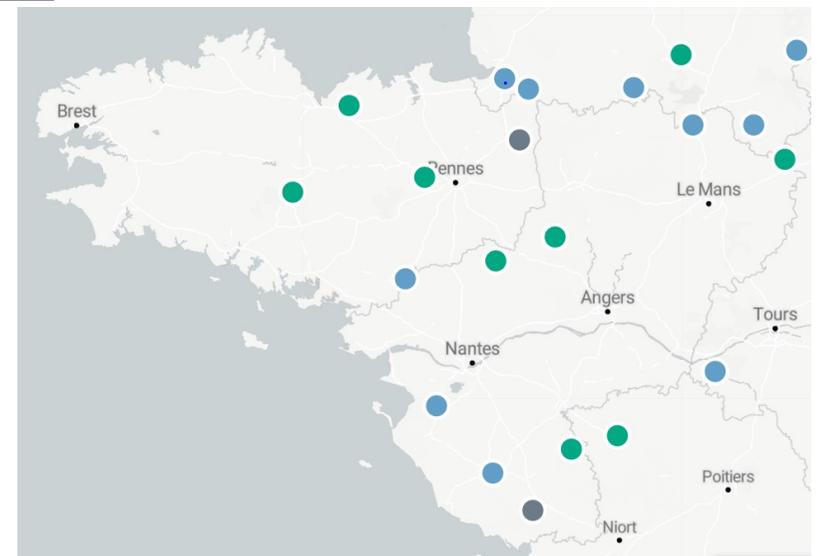


Renforcements de réseaux : la transformation est engagée !

Des investissements importants planifiés dans les zonages :

	Maillages (km)	Rebours (unités)
	498	11 (3-1-1)
	510	9 (4-3-1)
	1 008	20

- Les opérateurs de réseaux ont engagé des programmes structurés d'adaptation des infrastructures en lien avec les collectivités !



La faisabilité des projets se construit dès
vos premières réflexions :

Les opérateurs de réseaux à vos côtés.



Les bons conseils pour démarrer